Paris le 16 Fevrier 1825

Monsieur et cher Confrere,

Permettez que je recommande à votre Complaisance Madame Chamreton qui desire soumettre à votre examen les propriétés d'un remède contre les brulures.

elle auroit besoin que l'on mit à sa disposition quelques animaux, les chiens par exemple, auquels on feroit des brulures et dont quelques uns seroient pansés avec son remède, les autres par les meilleurs moyens connus, et les autres abandonnés à la nature;

Connoissant la bonne foi de cette Dame, je pense qu'il n'y auroit aucun inconvenient à seconder ses vües, en lui procurant les moyens de faire connoitre aux gens de l'art, les effets de sa composition. d'après cela, je vous prie d'avoir la bonté de faire à son egard tout ce qu'il sera possible, j'en serai tres reconnoissant.

agréez, Monsieur et cher Confrere, l'hommage du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et obeissant
serviteur Vauquelin

à Monsieur

Monsieur Girard Directeur

de l'école Royale veterinaire

d'alfort

à Alfort